COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 juillet 2008 (convocation du 7 juillet 2008)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Juillet Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. AMBRY Stéphane, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, Mme LACUEY Conchita, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, M. ASSERAY Bruno, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia. M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul. M. GUICHOUX Jacques, Mme HAYE Isabelle, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. JUNCA Bernard, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. JUPPE Alain à M. DAVID Jean-Louis à/c de 12 h 40

M. BENOIT Jean-Jacques à M. LABISTE Bernard à/c de 13 h 15

Mme. BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel

M. CAZABONNE Didier à Mme. FAYET Véronique

M. DUCHENE Michel à M. BRON Jean-Charles

M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal

M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre

M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à/c de 13 h 15

M. ANZIANI Alain à M. GUICHOUX Jacques à/c 13 h 15

M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine

M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul

M. BRUGERE Nicolas à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence

MIIe. COUTANCEAU Emilie à Mme. DE FRANCOIS Béatrice

M. DANJON Frédéric à Mme. CURVALE Laure

M. DELAUX Stéphan à M. GAUTE Jean-Michel

M. DUBOS Gérard à Mlle. DELTIMPLE Nathalie

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain

Mlle. EL KHADIR Samira à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 13 h 00 puis à M. MERCIER Michel à/c de 13 h 00

Mme. FAORO Michèle à Mme. FOURCADE Paulette

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. AMBRY Stéphane à/c de 13 h 15

M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel à/c de 13 h 15

Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic

M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à/c de 13 h 15

M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT Jean-Jacques

Mme PARCELIER Muriel à M. POIGNONEC Michel à/c de 11 h 00

M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUVEYRE Matthieu

Mme. PIAZZA Arielle à M. SOLARI Joël

M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à/c de 13 h 15

M. RAYNAL Franck à M. MILLET Thierry

M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique

M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. LIRE Marie Françoise

M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

POLE AMENAGEMENT URBAIN ET HABITAT Direction Développement Urbain et Planification

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 18 juillet 2008

N° 2008/0494

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le quartier Carriet à Lormont fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain. Celui-ci comprend plusieurs opérations, parmi lesquelles la réalisation de protections phoniques aux abords du pôle éducatif du Bas-Carriet, dont la maîtrise d'ouvrage relève de RFF (Réseau Ferré de France).

Par délibération n° 2005/0209 du 25 mars 2005, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé de participer au financement de cette réalisation et a approuvé la convention ANRU de rénovation urbaine relative à ce quartier.

Cette convention, qui détermine le plan de financement global de ce projet, dispose que la Communauté urbaine de Bordeaux s'est engagée à financer l'installation de protections phoniques à hauteur de 260.000,00 euros.

Cette participation sera versée à la Commune de Lormont sous la forme d'un fonds de concours tel que défini par les dispositions de l'article L. 5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiées par la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales.

Ces dispositions permettent en effet à la Communauté urbaine de Bordeaux de verser à l'une de ses communes membres un fonds de concours en vue d'assurer la réalisation d'un équipement public, étant précisé que le montant total du fonds ne peut excéder la part de financement assurée par le bénéficiaire du fonds, hors subventions.

La mise en œuvre de ce dispositif suppose le vote de délibérations concordantes de la Commune de Lormont et de notre Etablissement.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux au titre de l'installation de protections phoniques sur la commune de Lormont,
- **APPROUVER** l'imputation des crédits correspondants au chapitre 204 compte 20418 fonction 8241 clé D630 000 221 CRB D630,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée précisant les modalités de la participation communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 juillet 2008,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 17 SEPTEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 17 SEPTEMBRE

2008

M. JEAN TOUZEAU